

Direction des ressources humaines  
Pôle prévention et sécurité au travail

N/Réf. : Affaire suivie par : Brigitte ANDRE  
Réf : CHSCT du 14 avril 2020

**Procès-verbal du  
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions  
de Travail exceptionnel du mardi 14 avril 2020**

**Etaient présents**

**Pour les élus :**

Madame Sylvie DURAND, présidente du CHSCT

**Pour les représentants de l'administration :**

Monsieur Sylvain FARCY,  
Monsieur Gilbert OLIER,  
Monsieur Michel VIAULT  
Madame Christine PONSOT  
Monsieur Gilles RENOIR

**Pour les représentants du personnel :**

Monsieur Patrice TOUVRON  
Madame Lydia RICHARD  
Madame Michelle KERVELLA  
Monsieur Benoit JAMONNEAU  
Madame Emilie DARDIRI  
Monsieur Christian BOISSEAU  
Madame Isabelle LUCAS

**Membres de droit :**

Pour le service de gestion préventive du personnel :  
Madame Sophie DRUKKER

**Membres invités :**

Monsieur Régis ROUSSEL

**Assistance administrative** : Madame Brigitte ANDRE

**Etaient excusés**

Monsieur Luc BOUARD, Monsieur Yannick DAVID, Monsieur Jean-Louis BATIOT, Monsieur Jacky GODARD, Madame Geneviève POIRIER-COUTANSAIS,

Madame Anne-Sophie SARDAY, Monsieur Jean- Marie CHAMARD, Monsieur Malik ABDALLAH, Monsieur Pierre LEFEBVRE, Monsieur Bernard QUENAULT, Monsieur Thierry GUILBAUD, Madame Nadia RIVALIN, Madame Estelle OCCHIUCCI, Monsieur Laurent VINCENT, Monsieur Vincent DAVY, Monsieur Davy BIRE, Monsieur Nicolas BELFORT, Madame Angélique DEGHILAGE.

**Secrétaire de séance :**

Secrétaire : **Monsieur Benoit JAMONNEAU**



**Madame Sylvie DURAND**, ouvre la séance et demande à Monsieur RENOIR de préciser les modalités d'organisation de la réunion du CHSCT.

**Monsieur Gilles RENOIR** informe les membres du CHSCT que le compte rendu sera rédigé et enregistré par Brigitte ANDRE.

Avant de commencer la séance, il propose d'arrêter un certain nombre de règles de fonctionnement :

- En raison du nombre de participants et d'une problématique de gestion des flux informatiques, il est demandé à chaque participant de n'utiliser que son micro et de fermer sa webcam.
- Pour éviter tous les bruits parasites, les micros resteront coupés sauf pour les membres qui prendront la parole, ce qui permettra d'assurer une qualité d'audition optimale

- Les membres qui prendront la parole devront présenter leur identité avant de parler de manière à pouvoir assurer la fiabilité du compte-rendu.

**Madame Sylvie DURAND** remercie Monsieur **RENOIR** pour ces règles qui sont indispensables pour le bon déroulement de ce CHSCT.

### **POINT N° 1 : L'impact du Covid 19 sur le fonctionnement des services de la Collectivité**

**Monsieur Michel VIAULT** souhaite faire un petit rappel sur les nombreuses mesures prises très rapidement par la collectivité dès le début de la crise sanitaire :

- Ouverture maintenue des services assurant des missions indispensables pour les yonnais et aggro-yonnais
- Mise en place rapide du télétravail
- Mise en œuvre de permanences au sein de l'ensemble des services de la collectivité
- Mobilisation de l'encadrement
- Mise en place d'une cellule de crise, dès le 16 mars, pilotée par Monsieur le Maire / Président. Cette dernière se réunit tous les matins en visio-conférence en présence de deux élus, du Cabinet, d'un représentant de la direction de la communication et de tous les membres de la direction générale. Cette cellule permet de faire le point sur l'actualité et de gérer toutes les situations problématiques.
- Lancement de plusieurs initiatives en direction des personnes âgées et/ou isolée, des personnes défavorisées, des sans domicile fixe

Monsieur VIAULT tient à remercier l'ensemble des agents qui se sont mobilisés avec beaucoup de spontanéité et un sens aigu de la solidarité. La collectivité peut se féliciter de l'état d'esprit des agents.

Il rappelle également les premières mesures de déconfinement annoncées par le Président de la République à compter du 11 mai.

Monsieur Michel VIAULT précise que tout ne repartira pas complètement le 11 mai. Cette une sortie de crise mais en même temps les prémises d'une nouvelle période où les mesures de déconfinement vont se mettre en place de manière progressive. Certains services vont reprendre leur activité petit à petit et d'autres ne le pourront pas comme dans les secteurs de l'évènementiel ou encore de l'animation. Par ailleurs, les grands rassemblements demeurent encore interdits.

**Madame Sylvie DURAND** souhaite remercier et saluer tout le travail réalisé par la direction générale et l'ensemble des directions, souvent dans l'urgence, suite aux mesures annoncées par le Président de la République.

**Monsieur Michel VIAULT** remercie Madame DURAND et informe les membres de cette instance que chaque directeur général adjoint présentera pour son pôle, l'organisation des services mise en place afin de faire face à cette crise sanitaire.

## **1. PÔLE GESTION RESSOURCES**

*Dossier présenté par Monsieur Régis ROUSSEL, directeur général adjoint du Pôle Gestion ressources*

### **❖ Direction des Systèmes d'information et Développement du Numérique**

#### **a) Principales activités :**

- Déploiement de postes en télétravail : 270 nouveaux comptes ont été créés depuis le début de la crise. A ce jour, près de 400 agents sont équipés et assurent leurs missions à distance, ce qui nécessite une assistance informatique renforcée pour les utilisateurs,
- Déploiement de solutions techniques pour adapter le travail aux conditions actuelles, notamment la visio-conférence, le renforcement des standards téléphoniques ou encore la téléconsultation pour le CMS,
- Mise à disposition du matériel numérique dans certaines directions, notamment le prêt de tablettes dans les EHPAD afin d'assurer la communication avec les familles,
- Suivi de l'ensemble des applications métiers et des projets en cours.

#### **b) Conditions de travail et d'exercice des missions :**

- 100% des agents de la direction sont en télétravail,
- 3 binômes identiques qui tournent chaque jour sur site pour assurer le suivi des équipements selon un calendrier préétabli : 1 administrateur pour les serveurs, 1 technicien support pour les équipements et les interventions techniques,
- Mise en place d'un système de dépôt et reprise de matériel "sans contact" sur rendez-vous pour les agents,
- Les agents disposent de produits désinfectants pour le matériel, de gel hydro-alcoolique, de gants et de masques en cas d'éventuels déplacements d'urgence dans les services,

❖ **Direction des Affaires Juridiques et des Assemblées**

a) Principales activités :

- Mise en place d'un service minimum pour la relève et la distribution du courrier,
- Rédaction des arrêtés nécessaires à la mise en œuvre des dispositions prises dans le cadre de la crise sanitaire, notamment la fermeture des parcs et jardins publics ou encore l'instauration du couvre-feu,
- Veille et suivi des dispositions législatives prises au niveau national pour adapter notre fonctionnement et nos organisations aux contraintes actuelles (*Ordonnance sur les élections et la poursuite des mandats locaux, Ordonnance sur la gouvernance des collectivités et le fonctionnement des assemblées, Etudes juridiques notamment sur la reprise de chantier*).

b) Conditions de travail et d'exercice des missions :

- 6 agents sont en télétravail et 2 agents sont présents chaque matin (*1 agent qui assure le portage du courrier ainsi que l'affranchissement, et 1 agent qui assure le tri du courrier postal et la diffusion du courrier numérique*).
- Aujourd'hui, la collectivité reçoit l'ensemble des éléments émanant de la Préfecture dans les boîtes mail Mairie et La Roche-sur-Yon Agglomération.
- Les 2 agents présents sur site le sont à tour de rôle chaque matin. Ils disposent des équipements de protection nécessaires.

❖ **Direction des Ressources Humaines :**

a) Principales activités :

- Traitement de la paie de l'ensemble des agents, enregistrement des arrêts et des demandes de départs à la retraite
- Standard téléphonique maintenu pour répondre aux sollicitations des agents
- Cellule de recrutement active afin d'assurer les recrutements nécessaires dans les services (EHPAD, le CMR, portage de repas),
- Missions liées au service gestion préventive du personnel,
- Gestion d'un appel à volontaires auprès des agents dont les services ont été contraints de fermer ou de diminuer leur activité, de manière à pouvoir soulager les services les plus actifs,

- Elaboration en cours d'un cadre général concernant les prescriptions à mettre en œuvre lors du déconfinement.

b) Conditions de travail et d'exercice des missions :

- La quasi-totalité des agents sont en télétravail. Présence sur site de quelques agents afin d'assurer l'enregistrement du courrier ou encore la mise sous plis des bulletins de salaires.

❖ Direction des Finances et de la Commande Publique :

a) Principales activités :

- Mandatement des factures et exécution financière des marchés publics, de manière à pouvoir sécuriser l'ensemble de nos partenaires,
- Suspension de l'émission des titres de recettes en direction des entreprises et associations (*loyers, droits de place*),
- Mise en œuvre des nouvelles dispositions relatives aux marchés publics (*Prolongation des délais de consultation, mise en place d'un système d'avances pour les entreprises*),
- Evaluation des impacts financiers à court et moyen terme de la crise sanitaire actuelle sur nos collectivités

b) Conditions de travail et d'exercice des missions :

- 21 agents en télétravail et aucun agent en présentiel sur site

❖ Service Gestion et évaluation :

a) Principales activités :

- Poursuite des études en cours concernant les structures satellites (*travail très important avec les partenaires associatifs, délégataires ou établissements publics en sortie de crise*)
- Mise à jour des indicateurs de gestion d'activités,
- Préparation du lancement de la procédure de demandes de subventions par les associations qui doit commencer le 1er juin 2020

b) Conditions de travail et d'exercice des missions :

- Les 3 agents du service sont en télétravail.

Madame Sylvie DURAND remercie Monsieur ROUSSEL pour cette présentation claire et exhaustive.

## **2. Pôle Equipements et espaces publics**

*Dossier présenté par Madame Christine PONSOT, directrice générale adjointe du Pôle Equipements et espaces publics*

### ❖ Réglementation droits de place

4 agents composent ce service.

- 2 agents sont en télétravail
- 2 agents sont en présentiel par alternance 1 semaine sur 2 avec des horaires allégés
- Gestion du fonctionnement des marchés alimentaires. Le marché couvert a toujours été maintenu depuis le confinement et depuis la semaine dernière l'activité des 3 marchés extérieures, aux Halles, La Garenne, les Jaulnières a redémarré.
- Des agents se sont portés volontaires pour assurer la sécurité sanitaire et la régulation des flux sur les marchés en complément d'une société privée
- Tous les intervenants, les agents de la Ville et les prestataires sont équipés d'EPI (gants, masques et gels hydroalcooliques)

### ❖ Direction Moyen logistiques mutualisés

Plusieurs services travaillent en service minimum.

- Propreté urbaine
  - 5 agents interviennent avec des engins pour le balayage des rues et le ramassage des corbeilles
  - Ils sont seuls dans leur engin
  - Ils embauchent les uns après les autres pour éviter la cohabitation dans les vestiaires
  - 1 agent intervient sur les tags si besoin
- Atelier manutention

- 1/2 agents interviennent à la demande, notamment pour installer des ganivelles, gérer le prêt de tivolis pour les pharmacies, clinique ou autres
- Distribution des EPI (*masques, gants, gels*) dans les services
  - Magasin
- 1 agent est présent en permanence pour le suivi des stocks et la réception des commandes

Madame PONSOT indique que la Ville a passé une commande de 150 000 masques dont 100 000 masques FFP1 et 50 000 masques FFP2 réservés pour le personnel soignant

- Livraison auprès des services par le biais du secteur logistique. 10 000 masques ont été distribués : 9 000 dans les services de la Ville et de l'Agglomération, le reste dans les communes de l'Agglomération et auprès de nos prestataires
  - Administration
- 2 agents sont en présentiel pour les accueils téléphoniques, le règlement des factures, la réception des livraisons et la prise en compte des demandes qui arrivent par le standard
  - Garage
- 1 agent intervient 2 jours par semaine en alternance et assure la réception des appels téléphoniques à distance
  - Logistique matériel
- Pas d'intervention mais aujourd'hui, reprise d'activités très succincte pour ramasser les dépôts sauvages qui commencent à s'accumuler dans les zones urbaines et rurales
  - Entretien et hygiène des locaux
- Un certain nombre de sites sont occupés. Les agents interviennent donc en horaire décalé avec une fréquence de passage moins importante qu'en temps normal
- Aux halles, les deux agents d'entretien interviennent normalement en raison de l'ouverture du marché du mardi au samedi.
- Aucune intervention sur les parkings et les sanitaires publics qui sont fermés

- Le chef de service est en contact avec les médecins pour valider les produits qui sont utilisés pour le nettoyage des bureaux et du mobilier

Madame PONSOT informe que la collectivité a reçu des recommandations du haut conseil de la santé publique.

Voici les préconisations pour la voirie :

- Pas de nettoyage spécifique avec des produits tels que l'eau de javel,
- Ne pas utiliser de souffleur mais procéder à un nettoyage à l'eau.

❖ Direction bâtiments

- Maintenance des bâtiments

- Service minimum en horaire de journée
- 6 agents susceptibles d'être appelés
- 1 véhicule par agent
- Ils n'interviennent jamais à plusieurs
- Des plexiglass ont été installés dans les maisons de santé, à l'état-civil et dans chaque point d'accueil
- Intervention ponctuelle de l'astreinte sur la vérification des fermetures de sites suite à des tentatives d'intrusion
- Quelques dépannages ponctuels, notamment au CMR, CMS, dans les EPHAD et les aires des gens du voyage
- La configuration astreinte de jour est maintenue
- L'astreinte technique et polyvalente est maintenue

- Partie Ingénierie

- L'activité s'effectue en télétravail quasiment à 100 %
- Préparation des dossiers de consultation et des chantiers qui vont redémarrer comme Guitton ou Arago

- Les chantiers

- L'ensemble des chantiers sont arrêtés depuis le 16 mars, notamment les Halles, le groupe scolaire Malraux, le CAP, la recyclerie, la loco numérique et le rez-de-chaussée de la maison de santé Ramon
- Reprise probable des activités à compter du 11 mai suite à l'annonce du Président de la République
- Travail sur une procédure en relation avec le service juridique afin de démarrer et d'anticiper toutes les formalités administratives pour la reprise des chantiers

❖ Direction des Espaces publics

- Les ateliers sont en service minimum
  - La voirie
- 4 agents peuvent être appelés pour des mises en sécurité
  - La signalétique
- 2 agents susceptibles d'être appelés. Ils sont intervenus sur l'affichage des arrêtés, notamment concernant l'interdiction de fréquenter les parcs et jardins.
  - Eclairage
- 2 agents susceptibles d'intervenir
  - Direction
- 2 agents travaillent en alternance soit au bureau, soit en télétravail (*prise d'arrêtés en raison des demandes des entreprises afin d'intervenir sur les espaces publics, notamment les artisans, les concessionnaires ENEDIS, ORANGE...*)
  - Le stationnement
- 2 agents assurent des visites régulières pour vérifier le fonctionnement des ouvrages
- Très peu de fréquentation des parkings, ce qui nécessite des interventions plus espacées

❖ Direction Environnement, développement durable et paysages

- Paysage et transition écologique
- 100% des agents en télétravail
  - Nature en Ville
- Aucune activité pendant 3 semaines
- Reprise partielle depuis la semaine dernière pour assurer un minimum d'entretien sur le végétal

- 4 agents interviennent de façon autonome sur leur tondeuse
- Les horaires sont décalés et les agents sont sur des sites différents (Sully, Belle Place et CTM)
  - Production aux serres
- L'équivalent d'1 ETP intervient sur site pour assurer la production
- Adaptation de l'embauche pour éviter la cohabitation dans les vestiaires
  - ❖ Eau, assainissement, déchets
- Une partie des agents sont en télétravail et l'autre en présentiel à Goscinny

**Madame Christine PONSOT** confirme que les équipes se préparent à redémarrer les activités à compter du 11 mai Elle informe également les membres du CHSCT qu'un travail est en cours avec la direction des ressources humaines et les services concernés afin de mettre en place des procédures permettant d'assurer la sécurité des agents.

**Madame Sylvie DURAND** remercie Madame Christine PONSOT.

### 3. Pôle Services à la Population

*Dossier présenté par Monsieur Sylvain FARCY, directeur général adjoint du Pôle Services à la population*

#### ❖ Direction Education

- Toutes les écoles sont fermées depuis le 16 mars 2020 suite aux mesures de confinement
- Mise en place d'un service minimum comme demandé au niveau national pour accueillir les enfants des personnels soignants. Les enfants sont accueillis sur les groupes scolaires Moulin Rouge et Marcel Pagnol. Les temps scolaires sont assurés par le personnel de l'Education nationale et les temps périscolaires par le personnel de la Ville. Les mercredis, ces enfants sont accueillis à l'Espace Golly et sur le groupe scolaire Marcel Pagnol.
- Mise en place également d'un accueil les samedis et dimanches sur le groupe scolaire Marcel Pagnol et l'espace Golly en fonction des besoins.
- La fréquentation moyenne en semaine dans les écoles :
  - Moulin Rouge : de 12 à 24 enfants
  - Marcel Pagnol : de 6 à 13 enfants

La fréquentation moyenne le mercredi est de 1 à 6 enfants et le week-end de 1 à 3 enfants maximum.

**a) Les agents présents sur le terrain :**

- Du lundi au vendredi (en fonction des taux d'encadrement) :
  - Moulin Rouge : 8 à 15 animateurs et Atsem, 3 agents d'entretien et 2 en restauration
  - Marcel Pagnol : 6 à 8 animateurs et Atsem, 2 agents d'entretien et 2 en restauration
- Le mercredi : 2 à 6 animateurs et Atsem et 4 agents en entretien et restauration
- Le week-end : 2 agents en fonction des besoins et en complément 2 enseignants
- Les équipes tournent une semaine sur deux et le taux d'encadrement est recalculé en fonction du présentiel pour éviter aux agents de se déplacer inutilement.

**b) Les mesures barrières**

- Dès lors qu'un cas de COVID-19 est suspecté pour un enfant ou un agent, et après avis de la médecine du travail, une mise en quarantaine est mise en place. Les agents et les parents sont prévenus.
- Mise en place des EPI : gels hydro alcooliques, gants, masques, savon et papier jetables sur les sites
- Affichage des gestes barrières pour les adultes, les enfants et toutes personnes qui rentrent sur le site

➤ **Centre Municipal de restauration**

Le CMR est à 1/3 de sa capacité de production. Il fournit tous les EHPAD (100 % ouverts), la production des repas pour le portage à domicile qui a pratiquement doublé, les menus scolaires pour les enfants et adultes et quelques repas pour les multi-accueils.

**a) Les agents**

- L'équipe est divisée par deux et tourne une semaine sur deux : 16 agents en production par semaine

**b) Les mesures barrières**

C'est un univers qui est très aseptisé, très surveillé et qui dispose en plus d'une certification assez restrictive. Les agents ont les mêmes mesures barrières et précautions que les autres services.

Depuis le début de la crise, 74 animateurs sont intervenus, 34 agents de restauration ou entretien, 6 agents du service Gestion scolaire et 28 agents en télétravail de la direction Education.

#### ❖ Direction Petite enfance

C'est un peu le même principe que pour la direction Education.

- Toutes les structures sont fermées
- Mise en place d'un service minimum pour les enfants des personnels soignants (enfants de 0 à 3 ans). Ils sont accueillis, du lundi au dimanche inclus, aux Girafons à La Roche-sur-Yon. La structure est récente et l'univers est agréable. Aucun enfant n'a été accueilli le dimanche et une fois le samedi. La fréquentation moyenne est de 4 à 5 enfants.

##### a) Les agents

- 10 agents sont en télétravail
- 8 agents sur le terrain (2 responsables qui tournent 1 semaine sur 2, 4 agents auprès des enfants et 2 agents d'entretien)
- Au-delà du 5<sup>ème</sup> enfant présent, rajout d'un ou deux agents supplémentaires en fonction des taux d'encadrement

##### b) Les mesures barrières

- Toutes les mesures barrières ont été mises en place comme pour les écoles avec une validation du Docteur WEBER (*Médecin référent sur les multi-accueils*)
- Affichage réglementaires pour les parents, le personnel et toutes les personnes qui sont amenées à rentrer dans le multi-accueil
- Les plannings des agents sont réalisés sur 6 semaines avec un roulement. Chaque semaine, les équipes restent identiques pour éviter trop de mouvement de personnel

#### ❖ Direction Proximité et citoyenneté

- Renforcement de la cellule standard suite à une augmentation des appels des administrés.
- Service minimum au service relations citoyens pour gérer les naissances, les décès et quelques demandes urgentes de titres d'identité.
- Ouverture également du secteur des cimetières afin d'assurer les inhumations. L'accès au cimetière est interdit par arrêté du Préfet.

**a) Les agents**

- 23 agents sont impliqués pour le service minimum
  - 9 agents au standard qui tournent par ½ journée
  - 10 agents à l'état-civil qui tournent par roulement et par équipe de 4
  - 4 agents aux cimetières qui tournent par roulement
- 36 agents de la direction sont en télétravail

**b) Les mesures barrières**

- Standard : les agents sont sur le site Mitterrand pour éviter le dispatching des agents. Ils disposent de gants et de gel même s'ils ne sont pas au contact direct avec le public
- Etat-civil :
  - Gants, gel et masques.
  - Les postes qui reçoivent du public sont équipés de plexiglas de protection.
  - Limitation au maximum des contacts avec le public. Seuls les usagers ayant des demandes urgentes sont reçus. Pour les décès, ce sont les opérateurs des pompes funèbres qui se déplacent principalement.
  - Les portes du bâtiment sont ouvertes uniquement à la demande avec une sonnette qui a été installée
- Cimetières : Tout se fait par téléphone ou par numérique et les agents disposent de gants, masques, gel, et plexiglas de protection pour le poste d'accueil
  - Pour la partie technique : les agents qui sont sur le terrain, uniquement pour les inhumations, sont équipés de gants et de masques
- Médiateurs et éducateurs : Ils ont gardé un contact téléphonique au maximum et se déplacent rarement sur le terrain. Ils sont équipés de gants et de masques.

❖ **Direction Action Sociale, Santé, Solidarité**

➤ Le Centre Communal d'Action Sociale

- Le CCAS est ouvert au public fragile pour toutes les démarches habituelles (*aide alimentaire, élections de domiciles....*) ce qui représente à peu près 60 contacts téléphoniques et/ou physiques par jour.
- La continuité du secteur portage des repas aux aînés est assurée. L'activité a pratiquement doublé, avec un passage de 100 à 180 repas livrés.
- Un travail avec l'AMAQY et Graine d'ID a été réalisé afin de maintenir l'activité des épiceries solidaires et les distributions alimentaires dans le strict respect des règles sanitaires. La Ville a fourni des gants et des masques.

➤ Les EHPAD

- Les établissements sont déjà en confinement stricte
- Actuellement, il n'y a pas de décès lié au COVID-19 dans les EHPAD
- Mise en place d'une coopération avec le laboratoire Biorylis pour que le Docteur FULLANA, médecin coordonnateur des EHPAD, puisse à tout moment, dès qu'il y a suspicion, demander des tests.

➤ Le Centre Municipal de Santé

- L'accueil a été réorganisé pour que les secrétaires médicales ne prennent aucun risque avec les patients
- Le Centre est ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures et le samedi matin
- Mise en place des téléconsultations

Dès les premiers jours de confinement, à la demande de Monsieur le Maire/Président, un centre d'hébergement temporaire a été ouvert pour permettre aux sans-abris d'être également confinés.

Le directeur du centre sport et loisirs a mis à disposition 10 chambres. C'est le nombre de personnes identifiées sur La Roche-sur-Yon. Elles sont gérées par l'Association Passerelle et le Samu Social. La logistique est assurée par la Ville et le Centre Sport Loisirs. Le Centre Municipal de Restauration fournit tous les repas.

➤ L'Espace Entour'Âge

- Mise en place d'un suivi des personnes âgées isolées grâce à l'ouverture d'une plateforme téléphonique
- Mise en place d'une aide aux courses alimentaires pour les personnes très isolées (10 personnes en situation extrême)

**a) Les agents**

- EHPAD : Tous les agents sont sur site
- Entour'âge : Tous les agents sont sur site mais ils n'ont pas de contact avec le public (Essentiellement standard téléphonique)
- CCAS : 10 agents sur site en rotation
- CMS : 10 personnes
- Télétravail : 15 agents
- Portage des repas : 5 à 6 agents

❖ Direction Affaires culturelles

- Tous les établissements accueillant du public sont fermés (*le Cyel, le conservatoire, école d'art, les médiathèques, le cinéma Le Concorde, Le Grand R, Le Fuzz 'Yon*)
- Tous les évènements sont annulés jusqu'à la mi-juillet
- Réflexion en cours sur la reprise cet été ou à la rentrée
- 15 agents des médiathèques sont en télétravail pour du catalogage

❖ Direction Sport et Jeunesse

- Tous les établissements accueillant du public sont fermés (*les piscines Sud et Arago, la patinoire, les équipements sportifs*)
- Tous les évènements sont annulés et/ou reportés jusqu'à la mi-juillet
- Réflexion sur la reprise des manifestations au cas par cas

- Les agents sur le terrain : 1 agent Piscines/Patinoire en rotation. C'est un agent qui passe 1 heure par jour pour vérifier si tous les équipements fonctionnent sur la piscine Arago et Sud
- Télétravail : 19 agents

❖ **Police Municipale**

- Organise des patrouilles de 9 heures à 20 heures
- Rotation d'équipes le matin et l'après-midi
- Contrôle des attestations de déplacement en lien avec la police nationale
- Moyenne des contrôles réalisés : 50 à 60 par jour

**a) Les agents**

- 14 agents sur le terrain en rotation
- Pas de télétravail

**b) Les mesures barrières :**

- Au maximum, 4 agents sont présents dans le poste au moment du tuilage
- Les patrouilles s'effectuent par 2
- Les agents sont dotés d'une visière de protection à porter lors des contrôles d'attestations
- Dans le poste, les gestes barrières sont appliqués lors de la pause repas. Les 2 agents mangent à distance.

**Monsieur Sylvain FARCY** informe également les membres du CHSCT que Monsieur Le Maire/Président a mis en place une cellule Bénévolat. Celle-ci est composée de 320 bénévoles qui se sont inscrits sur une adresse mail spécifique : [benevolat.covid19@larochesuryon.fr](mailto:benevolat.covid19@larochesuryon.fr)

**Madame Sylvie DURAND** remercie Monsieur FARCY du travail colossal effectué.

#### **4. Pôle Développement Aménagement Planification**

*Dossier présenté par Monsieur Gilbert OLIER, directeur Général adjoint du Pôle Développement et aménagement*

##### **❖ Direction développement économique, commerce, emploi, formation**

- Tous les agents sont en télétravail
- Les chantiers d'insertion sont arrêtés
- Les structures Pépinières d'entreprises et la loco numérique sont fermées.
- Une collecte d'équipements de protection a été réalisée auprès des entreprises du territoire. La direction a contacté près de 500 entreprises pour recenser les équipements. Au total, 5 000 masques et 3 000 autres équipements EPI ont ainsi été collectés.
- 400 demandeurs sont suivis par le Pôle insertion (Suivi fait par appel téléphonique)
- Mise en place d'une aide pour accompagner les entreprises
- Mise en place d'un guichet unique pour apporter des réponses aux entreprises du territoire et les orienter
- 1 agent le matin, 1 agent l'après-midi et une troisième personne en renfort
- Mise en place d'un système de livraison pour le marché des Halles et les commerces sédentaires
- La ville intervient dans la préparation et la livraison (mercredi, jeudi, vendredi et samedi)
- Les livraisons sont faites par des agents volontaires accompagnés de bénévoles
- Distribution de masques rigides réalisés par des imprimantes 3D. La direction gère le collectif appelé « Marker 85 » qui regroupe toutes les entreprises du territoire qui possèdent des imprimantes 3D. Aujourd'hui, 500 masques sont réalisés par jour sur le territoire et seront distribués aux entreprises comme aux commerçants

##### **❖ Direction transports et déplacements durables**

- Service très touché par les décisions gouvernementales à travers la fermeture des établissements scolaires
- Mise en place du Plan vacances avec une réduction de l'offre

- Les bus fonctionnent toutes les heures sur la Ville entre 7 h et 17 heures
- Avant 7 h et après 17 heures : Uniquement sur réservation
- Le Service Handiyon (Transport de personne à mobilité réduite) fonctionne sur réservation
- Les bus reliant les communes extérieures à La Roche-sur-Yon fonctionnent sur réservation
- La plupart des agents sont en télétravail

❖ Direction habitat et hébergement

- Tous les agents sont en télétravail
- Poursuite de l'instruction des dossiers
- Poursuite de la gestion des aides

❖ Direction aménagement urbanisme

- Tous les agents sont en télétravail
- Instruction et saisie des dossiers avec le passage d'un agent par roulement sur le site afin de récupérer les documents

❖ L'office du tourisme

- Fermé au public
- Tous les agents sont en télétravail
- Préparation des animations du centre-ville à partir du 14 juillet (*sous réserve*)
- Préparation sur l'ouverture de la Maison des libellules

**Madame Sylvie DURAND** remercie Monsieur Gilbert OLIER et précise qu'il faut être prudent sur les dates qui sont annoncées par le Président de la République, qu'il s'agisse du 11 mai ou du 14 juillet 2020.

**Madame DURAND** donne la parole aux représentants du personnel.

**Monsieur Benoit JAMONNEAU** constate qu'un travail important a été réalisé dans le cadre du plan de continuité d'activité. Il remercie l'ensemble des directions ainsi que la direction générale.

Un certain nombre de remarques et de questions sont formulées par Monsieur JAMONNEAU :

- Nécessité de mettre en place un protocole général permettant d'assurer la sécurité des agents
- Est-ce qu'il existe des protocoles dans toutes les directions spécifiques à la désinfection ?
- De quelle manière va être gérée par la collectivité l'absence du responsable au sein du pôle prévention et sécurité au travail ?
- A ce jour, aucun protocole n'est encore disponible sur Intranet

- Les EHPAD

Les agents remercient Monsieur Le Maire, la direction générale et en particulier Monsieur FARCY qui était facilement joignable

- Il y a cependant eu des incompréhensions en début de confinement avec les décisions du médecin coordonnateur contradictoires concernant le port du masque ou encore la possibilité d'utiliser des masques en tissu
- De nombreux agents des EHPAD regrettent l'absence du directeur du CCAS pendant la crise alors même qu'ils ont reçu un mot d'encouragement de la part de l'ancienne directrice, Madame BOURGOIN, partie à la retraite depuis plusieurs années déjà.
- De la même manière, il est dommage que l'infirmière coordonnatrice n'ait pas été plus présente sur le terrain auprès du personnel soignant
- Le personnel a réagi très rapidement aux consignes du Ministère de la santé (confinement des personnes âgées dans leur chambre). Un travail très important a été réalisé avec les directeurs des EHPAD.
- Renfort de personnel (école des infirmières, des agents des écoles et un cuisinier du Lycée). Monsieur JAMONNEAU souligne la solidarité dans cette crise.

La Ville a reçu 150 000 masques. Comment seront-ils distribués ? Est-ce des masques FFP1 ou FFP2 ?

- L'état-civil et les accueils

- Les plexiglass ne sont pas assez haut (les personnes qui se lèvent de leur chaise surplombent la vitre)
- Désinfection des bureaux (aucune désinfection n'est faite entre chaque usager reçu)
- Le gel, les gants et les masques restent plusieurs jours dans les poubelles

- Bâtiments astreinte

- Est-ce que des protocoles spécifiques ont bien été mis en œuvre afin d'assurer la désinfection des véhicules utilisés par les agents ?
- Certains agents s'équipent d'EPI mais ils devraient avoir à leur disposition du gel, des masques et des gants, ce qui n'est pas toujours le cas

- Plan de continuité d'activité

Monsieur JAMONNEAU s'interroge sur la nécessité de faire revenir les agents des espaces verts alors que les activités du service Nature en ville ne font pas parties du plan de continuité d'activité de la collectivité.

Pour rappel, ce plan doit prendre en compte :

- La protection, la sécurité des personnes civiles
  - Le maintien des bonnes conditions d'hygiène
  - L'alimentation en eau et l'assainissement
  - Le maintien de fonctionnement du chauffage collectif
  - Le maintien de la paie pour les agents
  - Les services funéraires
- Etait-il vraiment nécessaire de risquer la santé des agents en leur demandant d'assurer la tonte ?
- Petite enfance
- Est-ce qu'il est possible de proposer deux masques par jour ? Actuellement, les agents n'en ont qu'un seul.
- Education
- Quels sont les centres de loisirs qui sont ouverts pendant les vacances scolaires ?

- Quel est le nombre d'agents, dans la collectivité, en arrêt de travail avec une suspicion du COVID 19 ?

**Madame Isabelle LUCAS** tient à souligner le manque d'informations dont disposent les membres du CHSCT avant de poser ses questions.

- Existe-t-il un protocole général dans la collectivité recensant l'ensemble des mesures de prévention ?
- Comment vont être gérés les congés ?

Est-il vraiment nécessaire de faire travailler des services qui n'ont pas été identifiés comme essentiels par le gouvernement, par exemple le service nature en ville

**Madame Lydia RICHARD** intervient à son tour

- Comment va être géré le déconfinement pour les agents qui se retrouvent à plusieurs dans le même bureau ?
- Quelles seront les mesures barrières mises en œuvre au sein de la collectivité ?
- Comment vont être gérés les vestiaires à la reprise d'activité le 11 mai 2020 ?
- Comment va être gérée la restauration pour les agents qui mangent sur place ?
- Est-ce que des solutions alternatives ont bien été envisagées pour faire face à l'impossibilité d'utiliser les aspirateurs pour les sites avec moquettes ?
- Quel dispositif va être mis en place pour les personnes fragilisées ?

**Monsieur Patrice TOUVRON** rejoint les propos de Monsieur Benoit JAMONNEAU sur le manque d'informations dès le début de la crise.

Il précise également qu'il a été très surpris que le service Nature en Ville puisse tondre les pelouses.

**Madame Isabelle LUCAS** intervient pour poser d'autres questions.

- Quel est notre stock en masques ?
- A qui seront distribués les masques ?
- Après le confinement, est-ce qu'il y aura suffisamment de masques, de gants et de gels hydroalcooliques pour équiper tous les agents ?

**Monsieur Benoit JAMONNEAU** précise qu'il voulait bien parler d'un protocole générique dans ses questions.

- Est-ce que la collectivité a suffisamment de blouses dans les EHPAD et la Petite Enfance ?
- A la reprise d'activités, est-ce que la collectivité mettra à disposition des masques pour ses agents ?
- Est-ce que les agents des EPHAD auront une reconnaissance financière ?

**Madame Sylvie DURAND** précise qu'elle a bien entendu la problématique du manque d'informations. Néanmoins, elle tient à rappeler qu'il a fallu s'organiser dans l'urgence suite aux annonces du Président de la République et du Premier ministre. Il convient d'en tenir compte.

Elle remercie les membres du CHSCT d'avoir salué tout le travail réalisé par les directions et la Direction générale.

**Monsieur Patrice TOUVRON** intervient à nouveau :

- Les masques tissus sont-ils efficaces contre le coronavirus et comparables aux masques FFP2 ?

**Docteur Sophie DRUKKER** précise que les masques FFP2 sont utilisés seulement dans les services d'urgences ou en réanimation. Les masques chirurgicaux dits FFP1 sont utilisés dans les EHPAD. Ce sont des masques barrières qui empêchent le postillonnage et évitent de contaminer les personnes en vis à vis. Les masques en tissu doivent respecter la norme AFNOR. Ils ont une efficacité de filtration inférieure (70%) par rapport aux masques FFP1 (90 %).

Dans les EHPAD, ce sont des masques chirurgicaux qui sont préconisés.

**Monsieur Patrice TOUVRON** demande quelle est la durée de vie d'un masque en tissu

**Docteur Sophie DRUKKER** précise que les masques chirurgicaux et en tissu ont une durée de vie de 4 heures environ. Il faut donc à minima 2 masques pour un agent travaillant une journée entière. Des tests sont en cours sur l'utilisation des masques tissus

Elle confirme également que les agents fragilisés souffrant d'une pathologie grave resteront chez eux après le déconfinement. Des protocoles spécifiques pour chaque direction seront bien mis en œuvre afin d'assurer la sécurité des agents au moment du déconfinement.

**Monsieur Benoit JAMONNEAU** revient sur l'importance du pôle hygiène et sécurité au travail et la problématique de l'absence de son responsable.

Il demande si la collectivité est en mesure d'équiper tous les agents avec les 150 000 masques sachant qu'il faut les renouveler régulièrement.

**Monsieur Michel VIAULT** répond que le protocole demandé est en cours d'élaboration. Il tient à préciser que la priorité de la Ville était l'action et non la formalisation. Il souligne que ce protocole sera soumis aux membres du CHSCT. Il informe également que ce sont des mesures générales qui vont se décliner dans chacun des services.

Il précise que le premier protocole, c'est l'application des gestes barrières, des mesures de précautions que chaque cadre doit faire respecter à ses agents.

Monsieur VIAULT souligne que le Gouvernement, les hôpitaux et tous les services ont eu des difficultés pour récupérer des masques. Il rappelle que personne n'avait anticipé cette crise. A l'heure actuelle, la Ville a distribué 10 000 masques dans les services. Tous les services qui ont fait la demande sont dotés de gants, masques, gels hydroalcooliques et blouses.

Monsieur VIAULT indique également que la Ville et La Roche-sur-Yon Agglomération vont commander 100 000 masques en tissu.

Il confirme enfin que la collectivité ne souhaite pas pénaliser les agents sur les droits à congés, sauf si une loi venait à s'imposer. Il sera demandé à l'encadrement d'être vigilant sur la pose des congés. Actuellement, rien n'a été décidé et plusieurs hypothèses sont à l'étude (*Pose des congés sur un compte épargne temps ou le report de congés sur l'année 2021*).

Concernant la tonte des gazons, la collectivité n'a fait courir aucun risque aux agents, ces derniers travaillant seuls sur les machines et étant dotés de tout le matériel de protection nécessaire

**Madame Christine PONSOT** complète les propos de Monsieur VIAULT en rappelant que la tonte permet également d'empêcher les nuisibles de proliférer. Par ailleurs, la Ville a également dû intervenir à plusieurs reprises afin de prendre en charge des dépôts sauvages faisant courir des risques sanitaires aux yonnais.

**Monsieur Sylvain FARCY** indique que les EHPAD consomment actuellement 3 à 4 000 masques par semaine et ce calcul est fait sur la base de 2 masques par jour par professionnel. Il précise qu'une commande avait été faite avant la crise auprès du fournisseur des EHPAD. Il informe également les membres du CHSCT que l'Etat a distribué des masques sur un stock gouvernemental. Actuellement, 1 100 masques par EHPAD ont été distribués par la Protection civile. Il précise qu'il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir sur les masques pour les agents des EHPAD.

Par ailleurs, des stocks de sur-blouses ont aussi été récupérés auprès de différentes entreprises du territoire, stocks qui ont été distribués dans les EHPAD. En plus, certaines associations solidaires, couturières ou autres vont fabriquer des sur-blouses pour les EHPAD.

Monsieur FARCY confirme donc que la protection des agents des EHPAD face à ce virus est pleinement satisfaisante.

Monsieur FARCY informe que la distribution de masques a été faite auprès des directions après avoir servi les EHPAD et le calcul prévu pour la direction de la Petite enfance est de 2 masques par jour par agent. Il est très surpris d'entendre que de mauvaises pratiques ont été constatées sur la direction de la Petite Enfance. Il confirme que le Docteur WEBER passe régulièrement afin de vérifier si toutes les procédures mises en place sont bien suivies par les agents.

En qui concerne la hauteur des plexiglass au sein du secteur de l'Etat-civil, Monsieur FARCY estime que la plupart des gens y parlent à 90 % assis. Les agents ont la possibilité d'utiliser des masques quand ils reçoivent du public. Il rappelle également que le public est censé respecter les gestes barrières.

Monsieur FARCY précise que la collectivité a demandé à l'AMAQY de proposer des activités pour les enfants accueillis au sein des ALSH pendant les vacances de Pâques, ce qui a été accepté. La Ville a assuré le Week-end de Pâques, et l'AMAQY a pris la relève à partir du lundi. Ils ont accueilli 2 enfants le matin sur le site de l'école Marcel Pagnol au Bourg-sous-le-Roche. Si le nombre d'enfants accueillis augmentait, l'Espace GOLLY ouvrirait.

**Monsieur Gilles RENOIR** intervient sur le nombre d'agents potentiellement contaminés. Il indique qu'une dizaine d'entre eux ont déjà spontanément informé la collectivité d'un risque de contamination.

**Madame Isabelle LUCAS** s'interroge sur les conditions d'application de la journée de carence.

**Monsieur Gilles RENOIR** rassure les membres en précisant qu'il n'y aura pas d'application de la journée de carence pendant l'état d'urgence sanitaire, conformément à la réglementation.

**Le Docteur DRUKKER** signale pour sa part qu'il n'y a pas à ce jour de recommandations spécifiques concernant l'utilisation des aspirateurs. .

**Monsieur Michel VIAULT** rappelle que nous ne disposons pas encore de toutes les informations concernant les modalités de mise en œuvre du déconfinement, notamment dans les écoles et les structures petite enfance, ce qui rend difficile le travail actuellement en cours sur l'élaboration du protocole général. Il confirme par ailleurs son accord de principe pour une reconnaissance financière des agents des EHPAD.

**Madame Sylvie DURAND** est tout à fait favorable à cette reconnaissance pour le personnel des EHPAD qui a fait un travail énorme malgré les risques encourus.

Madame DURAND confirme que la levée du confinement se fera de manière progressive, et le retour à l'école se déroulera de la même manière. Il est évident que tous les élèves ne rentreront pas dès le 11 mai prochain.

**Monsieur Benoit JAMONNEAU** remercie la collectivité pour cette reconnaissance financière.

**Madame Isabelle LUCAS** demande si des mesures particulières seront prises afin de prendre en compte d'une manière ou d'une autre toutes les heures supplémentaires réalisées pendant et après le confinement.

**Monsieur Michel VIAULT** répond que les activités vont reprendre progressivement et qu'il ne voit pas la nécessité de faire des heures supplémentaires. Il informe que la montée en régime de l'effectif se fera progressivement et que, dès le 11 mai, tous les agents ne reprendront pas.

**Madame PONSOT** confirme que le nécessaire sera fait afin que les utilisateurs de véhicules puissent disposer du matériel nécessaire pour en assurer le nettoyage

**Monsieur Benoit JAMONNEAU** s'interroge sur la coopération avec le laboratoire BIORYLYS ou encore la fiabilité des tests.

**Docteur Sophie DRUKKER** rappelle l'importance de tester les résidents ou les agents soignants dès que les premiers symptômes apparaissent. Les tests positifs sont fiables, par rapport aux négatifs. Des personnes peuvent être atteintes du virus sans que celui-ci se soit encore détectable.

**Monsieur Benoit JAMONNEAU** souhaite rappeler l'importance de disposer d'un pôle hygiène et sécurité au travail opérationnel, ce qui n'est pas possible avec l'absence actuelle de sa responsable.

## **POINT N° 2 : Questions diverses**

Aucune autre question n'est posée.

**Monsieur Michel VIAULT** remercie les organisations syndicales pour leur collaboration mais également pour avoir remarqué la mobilisation des services. Il réitère son engagement de pouvoir élaborer rapidement un document cadre permettant d'assurer un déconfinement dans les meilleures conditions.

Madame Sylvie DURAND s'associe à ces remerciements.

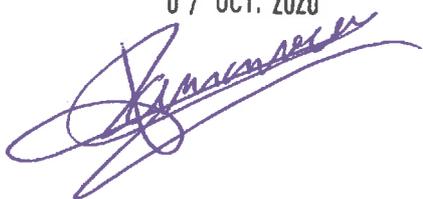
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15.

**Le secrétaire de séance**

Benoit JAMONNEAU

Le

07 OCT. 2020



**La Présidente du CHSCT**

Sylvie DURAND

Le

